



Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Muret

Pièce	OAP				
Version	2				
Maîtrise d'Ouvrage	Ville de Muret				
Bureau(x) d'étude(s)	AMÉNA du TER	LIER GEMENT RITOIRE ANISME	Nymphalis cologie coopérative		
Rédacteurs	Alicia Fuss Alithea Corbi Adrien Pukrop		Mélanie Olivera Romain Lejeune		

Pièce : OAP

Maître d'Ouvrage : Ville de Muret



1. Principes d'amenagement

- L'école s'implante à l'est de la zone en créant un front bâti avec la rue du Languedoc;
- Un espace public est aménagé au droit de l'école. Celui-ci est utile à l'école lors des horaires de classes et accessible à la population le reste du temps (espace mutualisé);
- La voie de desserte primaire de la zone est assurée par le prolongement de la rue Jehan de Mascaron jusqu'à l'aire de retournement de la voie à l'est de la zone;
- Un dépose-minute sera installé à proximité de l'école ;
- Un giratoire à l'entrée de la zone à l'intersection de la rue de Gascogne sécurisera son accès
- Un arrêt de bus sera installé sur la rue du Languedoc et une connexion piétonne est prévue pour rejoindre le groupe scolaire via la bande tampon végétalisée ;
- Une voirie partagée à l'intérieur de la zone sur un axe sud-ouest/nord-est est initiée dans laquelle les cheminements piétons-cycles seront privilégiés (voie partagée). Elle sera reliée à la voie de desserte principale et amorcera la liaison vers l'opération future projetée au nord.

2. PRINCIPES URBAINS ET PAYSAGERS

- Une bande végétalisée dense fera office d'espace tampon à l'est de la zone ;
- L'implantation du bâti se fera contre la zone tampon afin de créer un front bâti ;
- L'espace public fera l'objet d'un traitement paysager;
- Une piste cyclable sera intégrée à la voie de desserte primaire ainsi qu'un trottoir et une bande végétale marquera la séparation avec la chaussée tel que prévu par le profil suivant :



Pièce: OAP

Maître d'Ouvrage : Ville de Muret





Orientation d'Aménagement et de Programmation réalisée dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU de Muret

Pièce : OAP

Maître d'Ouvrage : Ville de Muret